

Presse Océan

Vendredi 27 mai 2022-1,05 € N° 25708 www.presseocean.fr

Votre journal à domicile: 0240 44 24 24 (Appel non surtaxé - Ta

EN PATROUILLE AVEC BRIGADE DE PROXIMITÉ

Nantes : plongée dans le quotidien de deux agents de la brigade de proximité d'îlota police municipale. Une immersion qui permet de découvrir le sens de leurs missions.

INQUIÉTUDE POUR LA FORÊT



L'association des Amis de la forêt du Gâvre s'inquiète de la « surexploitation » de la seule forêt domaniale de Loire-Atlantique. Elle conteste sa gestion par l'ONF. Photo PO-Olivier Lanrivain

LOIRE-AT

**Moins de
pour les**
Plus de h
de la régi
s'estime
santé et u
stressés

**Le HB
mets s
enjeu
dans l
mont**

NANTES

**Parler d
aux enf**
Professe
Universi
Florin d
pour évo
re avec le

L'exploitation de la

ENVIRONNEMENT. Une association de riverains défend une exploitation raisonnée de la forêt du Gâvre, seule forêt domaniale du département. Elle dénonce une surexploitation.

La forêt du Gâvre fait-elle l'objet d'une entreprise de démolition massive ? Les membres de l'association des Amis de la forêt ne sont pas loin de le penser. Créée en septembre 2019 par Jean-Louis Potin, mycologue et bénévole à la Maison de la forêt, et Bernard Brunet, alors élu du Gâvre et vice-président de la communauté de communes de la région de Blain, l'association a pour objectif de défendre une gestion plus durable de cette forêt, propriété de l'État et gérée aujourd'hui par l'Office national des forêts (ONF).

« On coupe les vieux chênes parce que ça vaut cher et que les Chinois sont à court »

« Si nous défendons la forêt domaniale du Gâvre, c'est qu'elle est la seule forêt domaniale de Loire-Atlantique », explique Jean-Louis Potin, qui co-préside l'association avec Bertrand Kérézéon. Les craintes sur l'avenir de la forêt sont nourries parce que Jean-Louis Potin qualifie de « surexploitation ». Citant les forestiers eux-mêmes, il évoque un volume de production de bois par hectare et par an supérieur aux normes, sachant que la superficie de la forêt est de 4 500 hectares. « On est très largement au-dessus de ce que prévoit le plan d'aménagement, c'est-à-dire 15 000 à 20 000 m³ par



Jean-Louis Potin, co-président des Amis de la Forêt. Photo PO-O. Lanrivain

an. » L'ancienne forêt des ducs de Bretagne garde encore de « magnifiques parcelles » avec des chênes de plus de 220 ans. Mais pour combien de temps ? « Bientôt, il n'y en aura plus », se désole le fondateur des Amis de la forêt. « On coupe les vieux chênes parce que ça vaut cher et que

les Chinois sont à court. Les forestiers et les marchands de bois achètent du bois en forêt du Gâvre. Et certains de nos militants ont vu des conteurs être directement chargés dans la forêt. Ces chargements sont souvent faits en catimini, le soir », dénonce-t-il. Face à la coupe rase que pratique l'ONF, lui préfère-

rait des futaies irrégulières. Les griefs énoncés à l'encontre de l'ONF sont nombreux. Jean-Louis Potin évoque le passage tous les six ans dans les parcelles pour les éclaircir, les nouveaux engins de 32 tonnes mis en œuvre par les forestiers et qui « minéralisent le sol », sans oublier l'enrésinement, « c'est-à-dire remplacer les chênes et les hêtres par des pins maritimes ou sylvestres parce que ça pousse plus vite. Mais c'est catastrophique pour les champignons. Les résineux favorisent la pousse de la guinche et de la bruyère qui étouffent tout. »

Autre inquiétude pour les défenseurs de la forêt : la récupération des branchages. « Je fais du bois en forêt du Gâvre depuis de nombreuses années. On nous a toujours dit qu'il ne fallait pas prendre les branches dont le diamètre est inférieur au cul d'une bouteille. Aujourd'hui les marchands de bois prennent tout. Ils ne laissent rien pour permettre la reconstitution de l'humus alors qu'on accuse les mycologues d'abîmer les sous-sols en les piétinant. » Et le projet Ecocombust à Cordemais et le développement des poêles à pellets ne les rassurent pas. « Aujourd'hui, les forestiers raflent tout. Et ils coupent de plus en plus ras. Mais on a besoin des arbres pour le CO₂ », tempête Jean-Louis Potin.

Dominique Bloyet

◉ ZOOM



Près de 80 personnes ont manifesté le 22 mai dans la forêt. Photo Les amis de la forêt

Le transfert du parcours santé contesté

MANIF. Le dimanche 22 mai à midi, près de 80 personnes sont retrouvées au rond-point de l'Étoile, en forêt du Gâvre, à l'appel des Amis de la forêt. Une première depuis 1996. Les participants à ce rassemblement entendaient notamment protester contre le projet de transfert du parcours de santé, « très apprécié du public ». Selon l'association, le transfert permettrait à l'ONF « de couper ce qui reste de cette parcelle d'arbres anciens. On ne détruit pas un

patrimoine, des arbres bicentennaires, majestueux, tous des arbres remarquables. » Nicolas Jannault, le directeur régional de l'Office national des forêts, assure qu'« aucune décision n'est prise concernant le déplacement ou non du parcours de santé. Son aménagement fera l'objet de discussions comme tous les équipements de la forêt. » Il rappelle que le public dispose ici de six sentiers balisés, quatre aires d'accueil et trois balades connectées gratuites.

forêt du Gâvre inquiète



Gérée par l'État depuis 200 ans

Histoire. La forêt domaniale du Gâvre appartient à l'État depuis la Révolution française. Ce massif est un reste de l'immense forêt qui recouvrait autrefois la Bretagne intérieure. La forêt est classée par l'Europe zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux. C'est la dernière forêt du département où évolue le cerf. Historiquement forêt de chênes et de hêtres, les résineux y ont été introduits au XIX^e siècle sur les landes. Sur ses 4 500 ha, 4 480 sont classés Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux. 861 ha de forêt sont identifiées comme « non adaptées au changement climatique », précise l'ONF. 65 ha sont protégés au titre du patrimoine culturel et mémoriel.

Photo Presse Océan-Olivier Lanrivain

L'Office national des forêts défend son action

La gestion de la forêt domaniale du Gâvre, confiée par l'État à l'Office national des forêts (ONF) est assujettie au respect du programme d'aménagement établi tous les 20 ans. Celui en cours expirera en 2027. C'est lui qui fixe les orientations en matière d'exploitation du massif forestier. Le directeur régional de l'ONF, Nicolas Jannault, est plus que surpris par les affirmations du co-président de l'association des Amis de la forêt qui parle d'un rendement par hectare et par an ne correspondant pas aux attentes. « On est plutôt sur 5 m³ par hectare et par an, conformément à ce qui est prévu dans le plan d'aménagement. »

Îlot de vieillissement

Le directeur défend sa gestion. « Quand on récolte un chêne, il a en moyenne 180 ans. Mais on préserve également quelques parcelles de vieillissement avec des chênes de 270 ans ». C'est vrai dans le secteur du Pilier (par-

celles 32, 33, 34 et 35), « sans doute la partie la plus ancienne de la forêt » où les coupes ont débuté il y a 10 ans. « Le forestier fait entrer progressivement la lumière pour permettre aux semis naturels de grandir. » Les coupes vont s'étendre encore sur 10 ans et les grands arbres vont progressivement « laisser leur place à une nouvelle génération ». Pour Nicolas Jannault, ces jeunes peuplements sont bons pour la biodiversité : flore et faune confondues. Il rappelle la mise en place d'un îlot de sénescence où les arbres sont laissés « jusqu'à leur écroulement ».

Le directeur de l'ONF évoque également la parcelle 61, classée îlot de vieillissement « car elle abrite un sentier très prisé du public. Ici le forestier laisse les arbres vieillir mais lorsque ceux-ci commencent à dépérir et que les arbres peuvent représenter un danger pour les promeneurs, ils sont enlevés. En 2021, 86 arbres ont été enlevés. Pour être évacuées, certaines grumes ont

été coupées en deux. Leur nombre est donc supérieur au nombre d'arbres coupés. »

« Transmettre dans le meilleur état possible »

Quant à l'enrésinement, « commencé au XIX^e siècle sur des parcelles de landes où le chêne ne pousse pas », il permet, comme sur la parcelle 183, « une gestion smart » avec de jeunes chênes qui prospèrent à l'abri des pins. « Sur cette station, le sol est ingrat, des conditions qui ne sont pas optimums pour les jeunes chênes. Les pins en nombre vont permettre de pomper l'eau et limiter l'engorgement du sol. En les privilégiant durant ces premières années, le pin va pousser plus vite que le chêne et le protéger de la dent du gibier. » Et Nicolas Jannault de conclure : « Notre objectif est de transmettre le patrimoine forestier aux générations futures dans le meilleur état possible. »



D.B.

La gestion de la forêt domaniale du Gâvre est assurée par l'Office national des forêts (ONF).
Photo archives ONF